

LES TEMOIGNAGES DES PARENTS / ENFANTS VICTIMES POUR LES EVENTUELLES PRISES D'IMAGES ET SON

QUESTIONS A POSER

ATTITUDES A AVOIR

RAPPELS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

- 1-Pourquoi les enfants ne parlent-ils pas?
- 2-Les signes qui doivent alerter l'entourage
- 3-Les besoins des enfants victimes
- 4-Clés pour le questionnaire des présumés enfants victimes, attitudes à avoir
- 5-Introduire et guider l'entretien, exemples
- 6-Les dessins de l'enfant
- 7-Questionnaire pour le responsable légal de l'enfant (ou autre)
- 8-Notes et conseils

1-POURQUOI LES ENFANTS NE PARLENT ILS PAS?

- ont peur des éventuelles représailles, menaces de l'agresseur
- ont peur de ne pas être pris au sérieux
- ont honte ou sont embarrassés (d'autant plus que le facteur religieux ou culturel peut avoir une incidence sur la pudeur quant à l'évocation du sujet)
- ont la conviction d'être responsable de ce qu'il s'est passé

-ont la volonté de ne pas causer d'ennui à l'agresseur ou par loyauté pour celui ci (d'autant plus s'il fait parti du cercle proche < famille?ami des parents? nourrice? ou tout autre personne bénéficiant d'un jugement positif, le voisin sympathique que tout le monde apprécie, la nourrice en qui la famille accorde toute confiance > ou si l'agresseur bénéficie d'un statut d'autorité <maîtresse d'école?médecins? >

-subissent un chantage de la part de l'agresseur (cadeaux? sorties?)

Il n'est pas rare que le discours des enfants soit disqualifié lorsque celui ci ne correspond pas aux critères des 5C (Clarté,Célérité <rapidité,vitesse du discours>,Cohérence,Consistance,Certitude)

CEPENDANT , la déclaration de l'enfant ne répond pas toujours à ces critères théoriques..et entraînent les 'faux négatifs' (affaires classées, désignation de l'enfant affabulateur)

Dans de nombreux cas, les enfants finissent par penser que les adultes se liguent contre eux pour ne pas les croire, au fur et a mesure des interrogatoires et multiples questions répétées, à tel point que l'enfant peut finir par se rétracter! ou s'enfermer dans un mutisme.

L'abus sexuel est avant tout un crime du SILENCE ou la parole n'a pas lieu.

En moyenne, au cours des enquêtes, l'enfant peut être amené à répéter entre 16 ET 26 FOIS sa déclaration (source : études de Van Gijeghem) auprès de différents interlocuteurs, doit dire et redire des informations d'ordre intime sur une personne à qui il est parfois attaché et qu'il a investi.Il doit parler de choses "qu'on ne raconte pas à n'importe qui"

Cette mise en situation artificielle et compulsive évoque toute sorte de sentiment chez l'enfant qui se répète, et parfois, redire : c'est refaire (sentiment de souffrance, sentiment que sa parole est mise en doute, sentiment de repli nécessaire car il devient l'objet d'investigation)

2-LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTE L'ENTOURAGE

L'enfant n'est pas toujours capable de raconter ce qu'il vit, ce qu'il a vécu. Mais certains changements de comportements peuvent mettre un adulte attentif sur la piste d'un abus ou de maltraitances :

- il peut accepter à contre cœur de se rendre chez quelqu'un ou de côtoyer une personne en particulier
- troubles du sommeil soudains (cauchemars, énuresie < pipi au lit > , avoir peur de dormir seul, ou sans lumière)
- agressivité soudaine
- retrait social (famille, cour d'école)
- craintes excessives
- niveau scolaire en baisse
- changement d'humeur
- symptômes dépressifs ([une hyperactivité soudaine peut cacher un symptôme dépressif](#))
- fugue, auto mutilation
- masturbation excessive
- comportement séducteur soudain
- connaissance d'un langage sexuel inadapté à son âge
- préoccupation sexuelle excessive (il peut porter un intérêt soudain aux parties génitales des adultes, enfants ou des animaux(questions, dessins..))
- jeux sexualisés
- organes sexuels représentés dans les dessins
- crainte exagérée ou refus de subir un examen médical
- pudeur extrême soudaine (douche, habillage, piscine, vestiaires)
- phobies (peur des salles de bains, douches, portes fermées) demandant ainsi à 'être plus rassuré qu'auparavant

- perte ou prise de poids soudaine (anorexie réactionnelle , comportement boulimique d'impulsion)

3-LES BESOINS DES ENFANTS VICTIMES

ATTITUDES ET NOTES POUR LA PERSONNE QUI INTERROGE:

- Il a besoin d'être cru dans ce qu'il a vécu de traumatique même si cela paraît insensé,impensable = attention à vos réactions (soupirs,sourcils froncés etc)
- de se sentir soutenu
- de se sentir et d'être protégé et sécurisé = rappeler que maman ou autre est juste à coté
- d'être respecté dans son rythme = ne pas répéter 2 fois les mêmes questions, poser une question à la fois,ne pas faire preuve d'impatience,paraître disponible, ne pas vouloir a tout prix apparaître comme un "éventuel sauveur" ou comme LA personne clé de l'histoire, ce qui entrainerait une prise de relai extérieur (police ou autre) difficile.
- d'avoir un regard posé sur lui qui soit porteur d'espoir et qui souligne ses compétences.
- que des repères lui soient donnés (parents,associations,justice,ceux qui vont le protéger)
- que ses croyances erronnées soient corrigées (à propos de l'agresseur) tout en respectant son besoin de se positionner , c'est ce quil lui permet de rester acteur de l'histoire et non d'être l' "objet écrasé".

4-CLES POUR LE QUESTIONNAIRE D'UNE PRESUMEE VICTIME ET ATTITUDES

- Ne pas questionner l'enfant en présence d'un agresseur potentiel
- Faire l'entrevue en privé, tout en ayant au préalable établi un lien minimum (boire un café avec les parents, s'intéresser à l'enfant, questions anodines,blagues,lui demander de montrer son jouet préféré,jouer avec lui, se présenter tout en évitant d'avoir une attitude grave ,urgente et précipitée) .
- Informé le parent ou le tuteur légal qu'il en va de la crédibilité de la parole de l'enfant que de l'interroger sans sa présence.

-Insister sur sa liberté de parole,c'est son histoire,et sur le fait que cela favorise la "décontamination de l'angoisse du parent sur son enfant".

- Préciser à l'enfant que le parent reste néanmoins tout prêt s'il veut arrêter l'entretien,s'il a besoin de quelque chose ou autre, afin de ne pas créer l'angoisse de solitude et d'abandon.

-Rassurer le parent (ou autre) quant au vocabulaire que vous allez utiliser

-Préciser que vous adapterez évidemment vos propos et questions par rapport à l'âge de l'enfant et de la situation.Cela leur évitera le sentiment de crainte d'un énième traumatisme.

-Rappelez que vous êtes là pour les aider

-Prendre ABSOLUMENT LE TEMPS d'établir un lien de confiance avec l'enfant (5min ne suffiront pas)

-Vérifier et préparer son vocabulaire

-Utiliser un langage qu'il soit sûr de comprendre

-Utiliser le plus souvent possible des questions ouvertes, non orientées ,et lui laisser le choix ("est ce que tu veux bien me raconter un peu ce qu'il s'est passé? ")

-Lui proposer par la suite de décrire les événements avec ses propres mots (ou dessin)

-Eviter les questions suggestives ou trop directes (" est ce que ton père a mit son doigt sur (...))

-Lui apporter du soutien s'il paraît perturbé,lui rappeler que vous êtes là pour l'écouter, l'aider, mais que s'il le désire, il peut arrêter de répondre ou de parler quand il le souhaite.

-Replacer absolument l'enfant dans un contexte qui lui rappelle que c'est lui le décideur et non un objet d'étude,une victime qui doit obéir à l'autre (vous)

-Eviter à tout prix d'interrompre le discours de l'enfant

Il risquerait de l'interpréter comme un manque d'intérêt pour son histoire.

Le fait que vous soyez pressé, le sentiment de ne pas répondre comme il faut, ou de dire des choses inintéressantes n'aboutiraient qu'à son repli sur lui même et risquerait d'écourter l'échange.Accorder du temps et du crédit à sa parole.

-Respecter son rythme, même s'il s'éloigne par moment du sujet.

Cela peut témoigner d'une gêne quant au sujet de l'agression qu'il faudra prendre en compte. Le rassurer à nouveau si besoin, et arrêter si l'envie s'en fait sentir.

-Ne faire aucune pression si l'enfant ne veut plus parler

-Eviter de porter un jugement sur les actes posés par l'agresseur et faire preuve de sang froid, le climat doit être apaisant et rassurant . Les phrases du type "il a été vraiment horrible", "ce n'est pas un bon père" , "nous allons nous occuper d'elle" .

==> N'oublions pas que certains enfants ont parfois construit une relation positive en amont avec les agresseurs, et qu'ils ont parfois de l'affect envers eux ("la famille l'aime beaucoup" , "c'est l'amoureux de ma soeur", "je la connais depuis toute petite" etc)

Nous devons faire preuve de psychologie, mais nous ne sommes pas psychologue.

La future prise en charge thérapeutique aura son rôle spécifique quant à l'acceptation et la perception de l'autre comme bon ou mauvais

Nous sommes pour une justice irréprochable, mais nous ne sommes pas juge.

L'éventuelle procédure judiciaire déterminera de l'avenir de l'agresseur.

Nous sommes un des premiers maillons de la chaîne, s'il s'agit du recueil d'un premier témoignage de la parole de l'enfant, notre attitude envers lui sera déterminante pour le reste.

-Rassurer l'enfant sur le fait qu'il n'est pas responsable des gestes, ni des conséquences de son récit.

-Préciser à la suite de la discussion avec l'enfant, son comportement, attitude et état émotionnel (si celui ci n'est pas filmé)

5-INTRODUIRE ET GUIDER L'ENTRETIEN + EXEMPLES

"Sais tu pourquoi je suis venu(e) aujourd'hui?"

S'il l'ignore, on peut l'aborder en disant : " Ta maman (ou autre) m'a raconté que tu avais dit certaines choses à propos de (école? nounou? autre?) j'aimerais bien que tu m'en parles"

"Qu'est ce qu'il s'est passé chez "....." ?

Pour étayer les futurs propos de l'enfant, on peut commencer avec des questions anodines, sur sa distinction entre le bien et le mal de manière générale : " est ce que tu peux me dire ce qui est bien qu'une personne adulte fasse pour un petit? (lui donner à manger, l'aider à s'habiller...) . "Et au contraire peux tu me dire ce qu'il n'est pas bien de faire à un enfant de ton âge? (frapper, ne pas lui donner de goûter...ou autre)

Suite (si l'enfant a du mal à verbaliser) :

"Ya t il quelqu'un qui a fait quelque chose qui selon toi n'était pas normal?"

"Est ce que "Mme X " t'as fait quelque chose que tu ne voulais pas?"

6-LES DESSINS DE L'ENFANT

Il accepte de faire partager à l'autre son vécu, il y projette son histoire

-cela lui permet de se décharger sur le plan émotionnel

-de se décaler par rapport à l'expérience traumatisante vécue

-a remettre de l'ordre dans ses idées

-de représenter la scène d'abus, l'agresseur, le lieu, les parties de son corps qui ont été touchées etc..

Attention

Les parties génitales qui ont pris (suite à l'abus) une connotation très négative, (ex: sales, douloureuses, pas normales, honteuses) ne sont pas toujours représentées sur les dessins des enfants victimes d'attouchements ou d'agressions sexuelles

Sans être une preuve formelle, cet oubli, ou mécanisme d'omission volontaire, peut être une conséquence d'un abus sexuel.

Au contraire, une représentation (exagérée ou non) des parties génitales ne témoigne pas forcément de la traduction de l'acte à 100%, mais il peut en revanche appuyer l'idée que l'enfant a une connaissance et une préoccupation quant à l'anatomie de l'adulte.

Le discours de l'enfant éclairera notre interprétation du dessin.

Pour faire participer la victime supposée sur un mode ludique, vous pouvez lui proposer de représenter via un dessin, une personne lambda, ou elle-même, pour par la suite lui faire nommer les parties "touchées", ou y a-t-il eu des "bisous" ? des "coups" ? ou l'enfant a-t-il eu mal ?

-Quelles sont les parties qu'un adulte peut toucher ? (bras, joues, mains)

-Quelles sont les parties du corps qu'un adulte ou un camarade peut embrasser ? (joues, cheveux)

- Quels sont les endroits interdits ? (bouches, fesses, sexe)

- Quels sont les endroits que l'on peut montrer aux gens ? (bras, visage, mollets)
- Quels sont les endroits que l'on doit cacher et préserver (fesses, sexe, poitrine pour les femmes etc)

Une fois le contexte des attitudes normales et anormales verbalisées et montrées par l'enfant sur le dessin, au moment des questions " est ce que Mme X a fait un bisou , ou touché ici ou là" vous éviterez à l'enfant la gêne que peut provoquer la parole et le tabou de certains mots.

==> Il sera plus facile pour lui d'expliquer par un geste (en montrant les parties du corps) que de décrire une situation traumatisante et souvent honteuse ou douloureuse pour lui..

7-QUESTIONNAIRE DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT (ou autre) +exemples

- Faire préciser le contexte général :
- Antécédents personnels et familiaux
- Description du milieu social dans lequel évolue l'enfant?
- Qui garde cet enfant?
- Se développe-t-il normalement?
- Y a-t-il eu des témoignages de l'école ou autre sur son éventuel changement de comportement?
- Quels ont été à ses yeux les indicateurs de changement comportementaux de son enfant? (qui peuvent laisser croire à un éventuel abus..)
- " Qu'est-ce qui vous a amené à nous contacter?
- " Qu'est-ce qui vous a amené à avoir une suspicion d'abus?
- "Votre enfant a-t-il directement verbalisé?
- " Quand et dans quelles circonstances? "
- Qu'a-t-il dit exactement? "

8-NOTES ET CONSEILS :

- Préservons les enfants du langage adulte
- De nos réactions de dégoût, de jugement, de rage
- En lui montrant ce genre de réaction, il intériorisera le fait que ses paroles sont douloureuses pour les autres, en plus du fait quelles le soient pour lui même.
- Le sentiment de honte n'en sera que décuplé.
- La parole doit être libératrice et non un poids, une angoisse supplémentaire.
- Discuter avec les parents (ou autre) en leur expliquant l'importance que peuvent avoir leurs réactions, paroles et comportements sur le psychisme et la reconstruction de l'enfant.
- Eviter au maximum de transmettre une angoisse supplémentaire, favoriser le plus possible un climat de protection plutôt qu'un sentiment généralisé de panique d'inquiétude et de rage.
- Ne pas dédramatiser pour autant afin que l'enfant perçoive la gravité, ce qui l'aidera par la suite à condamner l'acte de l'agresseur.
- Eviter toute parole pouvant entraîner le déni de l'enfant (ex: "Non, il n'a pas pu faire ça c'est impossible il adore les enfants")
- Certains enfants redoublent de culpabilité en voyant leurs parents (ou autre) souffrir de la situation, les rôles ne doivent pas être inversés même si l'entourage proche est évidemment la victime de second plan.
- Les parents rassurent et protègent l'enfant, et non pas le contraire, au risque de voir l'enfant agressé se plonger dans le silence, pour protéger ses proches.
- Ne gâchons pas, nous militants, vous parents, ce qui est l'amorce d'une thérapie future pour l'enfant victime
- Les premiers contacts avec les enfants et l'approche de la situation que nous en ferons sont primordiaux pour la prise en charge future.

"La vérité sort de la bouche des enfants "

"Notre enfance,c'est la part la plus vraie,la plus profonde de nous même, qui demande à être sauvée " *Reine Malouin*

"L'Injustice est muette,et la Justice crie " *Jean de Rotrou*

"Ne pouvant fortifier la Justice, on a justifié la Force" *Blaise Pascal*

-Pour les gosses-

WANTED PEDO

-FORCE ET HONNEUR-

WANTED PEDO